



## Communiqué - Conseil de Développement du 24 mars 2009

***A l'occasion de la réunion du Conseil de Développement du 24 mars 2009, les membres ont tout d'abord approuvé le compte rendu de la précédente séance en date du 26 février dernier tenue sous la présidence de Henri Masse, Préfet de la Charente-Maritime, qui a procédé à l'installation du Conseil.***

L'assemblée a ensuite élu son Président. Après un appel à candidatures effectué lors de la séance, le scrutin s'est déroulé à bulletins secrets. C'est Monsieur Michel Grenot, Président de Syntéane, qui a été élu à la Présidence du Conseil de Développement. A la suite, Monsieur René Muratore a été élu à la Vice Présidence.

Après cette élection saluée par l'ensemble des membres, ces derniers ont approuvé le règlement intérieur du Conseil de développement établi conformément au Code des Ports Maritimes. Les membres du Conseil ont décidé de créer trois commissions permanentes : la commission Transports-Infrastructures, la commission Economie et la commission Qualité-Sécurité-Relations avec les usagers, respectivement animées par MM. Poudevigne Vincent, Aksil Ilyasse et Toupin Jean-Michel. La possibilité de créer des commissions temporaires pour traiter d'un sujet ponctuel a également été prévue.

La séance s'est achevée par l'examen du projet stratégique du Grand Port Maritime de La Rochelle. Les membres du Conseil de Développement avaient été saisis de ce projet stratégique par lettre du Préfet de Charente-Maritime en date du 19 février. Le projet a été approuvé à une large majorité.

